**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 02 MARS 2021**

L’an deux mil vingt et un, le deux mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LA RONDE, sous la présidence de M. SERVANT Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : MM. SERVANT Jean-Pierre, PACREAU Patrice, PARPAY Christophe, BRAVO Bruno, TURGNE Emmanuel, ROUSSEAUX Florent, CHARRÉ Bastien, AUJARD Antonin, Mmes APPERCÉ Anne, ROY-DRAPPIER Cécile, NEUFCOUR-LIGONNIERE Myriam, GUYOT Angélique, LOREAU Annie, BEAUBEAU Charlyne.

Secrétaire de séance : Mme GUYOT Angélique

Date de convocation : 25/02/21

Le Conseil Municipal approuve les procès-verbaux des réunions du 19 janvier et 04 février 2021.

**REAMENAGEMENT D’UN BATIMENT EN BOULANGERIE/SERVICES**

Madame Sylvie MIMBRÉ, architecte, donne les résultats de l’appel d’offres pour ce projet.

Au vu des chiffres annoncés et lecture du rapport d’analyse des offres, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de réaliser ce projet et de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 : Voirie Réseaux Divers, revêtement de sol et accessibilité à l’aire de stationnement existant

 Entreprise **RINEAU TP**

 Montant : 8 015,00 € HT

Lot 2 : Démolition - Gros œuvre –Enduits extérieurs, couvertures tuiles et zinguerie

 Entreprise **Eurl JIBER**

 Montant : 109 139,70 € HT

Lot 3 : Charpente et menuiserie bois intérieure et extérieure, volets en bois

 Entreprise **Sarl THINON Dominique**

Montant : 28 746,96 € HT

Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium

 Entreprise **Ermitage**

 Montant : 31 583,32 € HT

Lot 6 : Revêtement de sol en carrelage

 Entreprise **Eurl JIBER**

 Montant : 8 584,55 € HT

Lot 7 : Peinture et revêtement de sol en PVC

 Entreprise **RAFFENEAU**

 Montant : 8 357,38 € HT

Lot 8 : Electricité

 Entreprise **SEBELEC**

 Montant : 29 460,83 € HT

Lot 9 : Plomberie-sanitaire-chauffage-ventilation

 Entreprise **CIGEC**

 Montant : 36 793,71 € HT

Lot 10 : Serrurerie et métallerie : escalier métallique, supports de moteurs, portillon coulissant et enseigne

 Entreprise **GFM**

 Montant : 23 380,00 € HT

Lot 11 : Elévateur PMR

 Entreprise **ERMHES**

 Montant : 19 392,00 € HT

Le lot 5 « Plafonds, doublages, cloisons et isolation/partie en isotherme spécifique alimentaire » est déclaré infructueux. Un nouvel appel d’offres sera lancé.

Monsieur le Maire est autorisé tout acte à intervenir.

**VOTE DU BUDGET ET DES TAUX D’IMPOSITION**: reporté à la prochaine séance

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Anne APPERCÉ donne le compte-rendu de la commission et rappelle les conditions de versement des subventions.

Bruno BRAVO et Bastien CHARRÉ demandent de revoir la présentation du document de travail.

Il est précisé que la bibliothèque municipale est gérée par les bénévoles de l’association Culture et Loisirs) : à ce titre 1€/habitant soit 1000 € sont versés pour le fonctionnement de la bibliothèque (800 € art.6065 et 200 € en subvention).

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention aux associations suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| Culture et Loisirs |  200,00 |
| A.C.C.A. | 400,00 |
| FC2C | 400,00 |
| Fondation du Patrimoine | 100,00 |
| Fédération défense nuisibles | 36,00 |
| **TOTAL**  |  **1136,00€** |

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2021.

**RENOVATION DU CHAUFFAGE DU LOGEMENT DU BAR - Demandes de subventions**

Monsieur le Maire présente le projet d’isolation et de rénovation du chauffage du logement du bar-restaurant.

Le montant de ce projet s’élève **33 492,35 € HT.**

L’opération se détaille ainsi :

* Etudes : 500,00 €
* Isolation et aménagement : 18 284,20 €
* Chauffage : 10 400,00 €
* Peinture : 3 324,60 €
* Electricité : 983,55 €

Le plan de financement pourrait être le suivant si les partenaires répondent favorablement aux sollicitations :

**Financement :**

* DSIL :  17 191,88 €
* Département : 9 602,00 €
* Commune : 6 698,47 €

 **33 492,35 €**

 Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l’unanimité :

* sollicite l’aide de l’Etat d'un montant de 17 191,88 € dans le cadre de la rénovation énergétique au titre du DSIL « Plan de relance ».
* sollicite l’aide du Département d'un montant de 9 602 €

**RENOVATION DU CHAUFFAGE DU LOGEMENT COMMUNAL Demandes de subventions**

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation du chauffage du logement communal place Jean Guilloux.

Le montant de ce projet s’élève **7 686,91 € HT.**

Le plan de financement pourrait être le suivant si les partenaires répondent favorablement aux sollicitations :

**Financement :**

* DSIL :  4 304,67 €
* Département : 1 844,86 €
* Commune : 1 537,38 €

 **7 686,91 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l’unanimité :

* sollicite l’aide de l’Etat d'un montant de 4304,67 € dans le cadre de la rénovation énergétique au titre du DSIL « Plan de relance ».
* sollicite l’aide du Département d’un montant de 1844,86 €.

**PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE LES COMMUNES ET LA CDC AUNIS ATLANTIQUE**

Monsieur le Maire présente le projet de pacte de gouvernance entre les communes et la Communauté de Communes Aunis Atlantique. Patrice PACREAU fait remarquer que les missions sont notées dans les statuts (et pas dans le pacte).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce pacte.

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR UNE VENTE IMMOBILIERE**

Monsieur le Maire précise qu’un droit de préemption urbain est institué sur le territoire communal. A ce titre, il présente à l’assemblée 1 déclaration d’intention d’aliéner (DIA) :

* Maison sise 4 rue de la Procession

Le conseil municipal, après discussion, décide de ne pas acquérir par voie de préemption ce bien.

**PANNEAU D’AFFICHAGE ELECTRONIQUE**

La commission communication travaille encore sur ce projet. L’emplacement sera à déterminer rapidement.

Le Conseil Municipal souhaite un panneau double face, monochrome (pas de couleur), écriture blanc sur fond noir. La décision définitive sera prise ultérieurement pour une pose avant l’été.

**LOGO**

Le Conseil Municipal envisage l’élaboration d’un logo communal. Plusieurs bureaux d’étude seront consultés.

**CITYSTADE**

La réalisation est prévue courant mars-avril pour une durée d’un mois. Le devis définitif est de 67 995 € ht (retrait du filet – 5000 €, augmentation des matériaux + 2240 €).

Le Conseil Municipal souhaite modifier la couleur de la structure : mettre du gris (au lieu du vert) pour une harmonie avec la salle des fêtes.

Aux abords du citystade : Un projet de skate parc est envisagé.

Bruno BRAVO demande de revoir les dimensions du terrain de boules (prévoir son allongement).

Des plantations sont prévues avec le Parc Régional du Marais Poitevin et l’ACCA.

**DIVERS**

La commission Fêtes et Cérémonies travaille actuellement sur les illuminations. La commission Communication sort un bulletin municipal de 4 pages fin mars.

Angélique GUYOT demande si le tout-à-l’égout sera fait dans Chalogne : ce n’est pas d’actualité.

Charlyne BEAUBEAU fait remonter une remarque sur un manque d’éclairage public sur la rue du Port de Bonne Vie.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 6 avril.